



## FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Code du produit : PC805B  
FDS N°: P109

Nb. pages : 3  
Date : 15/01/2004

### 1. Identification de la substance/préparation et de la société/entreprise

#### Identification de la substance ou de la préparation

**Nom du produit : PATE PC805B PORCELAINE**

Pâte porcelaine KPCL

**Code ETQ : E100**

#### Fournisseur :

CERADEL  
19 à 25 rue Frédéric Bastiat  
BP 1598  
87022 LIMOGES CEDEX 9  
Tel : (00.33) 05.55.35.02.35  
Fax : (00.33) 05.55.35.02.30  
E-mail : [ventes@ceradel.fr](mailto:ventes@ceradel.fr)

#### Renseignements en cas d'urgence :

Centre anti-poison de votre département.  
N° d'appel d'urgence : ORFILA : 01 45 42 59 59  
Site web : [www.ceradel.fr](http://www.ceradel.fr)

### 2. Composition / informations sur les composants

**Nature chimique :** Silico aluminate potassique

**Composants /impuretés contribuant aux dangers :** présence de silice

CAS N° : 14808-60-7 EINECS : 238-878-4

### 3. Identification des dangers

**Principaux dangers :** Risque potentiel non déterminé de silicose.

L'exposition prolongée à toutes poussières minérales peut provoquer des troubles respiratoires.

### 4. Premiers secours

#### Indications générales :

**Après inhalation :** Eloigner le sujet de la zone d'exposition . Faire respirer de l'air frais.

**Après contact avec la peau :** Laver avec de l'eau.

**Après contact avec les yeux :** rincer abondamment à l'eau.

**Après ingestion :** consulter immédiatement un médecin.

## 5. Mesures de lutte contre l'incendie

Produit minéral ininflammable.

## 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

**Précautions individuelles** : ne pas respirer les poussières ; porter un masque.

**Précautions pour la protection de l'environnement** : ne pas jeter à l'égout ou dans l'environnement.

**Méthodes de nettoyage / récupération** : Balayer et enlever à la pelle en évitant la formation de poussières, puis rincer à l'eau.

## 7. Manipulation et stockage

**Manipulation** :

**Mesures techniques** : assurer une bonne ventilation du poste de travail.

**Mesures préventives** : porter un masque à poussières.

**Stockage** : Conserver dans son emballage d'origine.

## 8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle

**Protection respiratoire** : masque à poussières

**Protection des mains** : gants en PVC

**Protection des yeux** : Des lunettes de protection.

**Protection de la peau** : vêtements appropriés.

**Mesures d'hygiène particulière** : Oter tout vêtement souillé.

## 9. Propriétés physiques et chimiques

**Indications générales.**

**Forme / présentation** : solide granulé

**Odeur** : inodore

**pH** : pas déterminé

**Point d'ébullition** : pas applicable

**Point de fusion** : début de formation d'une phase vitreuse à 1100°C

**Point d'éclair – inflammabilité - explosion** : pas applicable

**Masse volumique** : pas déterminée

**Solubilité dans l'eau** : insoluble

**Autres données** : néant

## 10. Stabilité et réactivité

**Stabilité** : produit minéral stable à haute température

**Conditions / matières à éviter** : pas de réaction dangereuse connue.

**Produits de décomposition dangereux** : aucun à notre connaissance

## 11. Informations toxicologiques

**Voies d'exposition** : respiratoires et digestives (poussières).

**Effets différés ou immédiats** : risque non déterminé de silicose dû à la silice.

## 12. Informations écologiques

**Mobilité** : pas de données.

**Persistance et dégradabilité** : séparable par voie mécanique dans une station d'épuration.

**Potentiel de bio-accumulation** : pas connu

**Ecotoxicité** : Il n'existe pas à notre connaissance d'examens expérimentaux. Jeter uniquement dans des décharges pour produits industriels.

## 13. Informations relatives à l'élimination

**Elimination des déchets** : produit insoluble. Si le recyclage n'est pas possible l'élimination doit se faire selon les lois et prescriptions sur les déchets en vigueur localement.

**Elimination des emballages** : incinération ou mise en décharges. Ne pas utiliser les emballages perdus pour un autre usage.

## 14. Informations relatives au transport

Emballages : sacs plastique ou papier pour produit en poudre ou directement sur palettes sous film plastique.

Pas de réglementation particulières.

## 15. Informations réglementaires

Fiche de données de sécurité établie suivant la directive 91/155/CEE du 05 mars 1991.

Produit et emballage non classés comme produits dangereux.

## 16. Autres informations

Les informations contenues dans cette fiche sont basées sur l'état actuel de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date de mise à jour. Elles sont données de bonne foi.

L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu.

Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit.

L'ensemble des prescriptions réglementaires mentionnées a simplement pour but d'aider le destinataire à remplir les obligations qui lui incombent lors de l'utilisation du produit dangereux.

Cette énumération ne doit pas être considérée comme exhaustive et n'exonère pas le destinataire de s'assurer qu'éventuellement d'autres obligations ne lui incombent en raison de textes autres que ceux cités concernant la détention et la manipulation du produit pour lesquelles il est seul responsable.